

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

---:---:---

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2020

---:---:---

L'an deux mille vingt, le mercredi 18 novembre 2020 à 20 heures 30, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 04 novembre 2020, se sont réunis à la Salle Polyvalente, 32190 Vic-Fezensac, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

**Etaient présents** : MM QUESNEL, AGRAS, ORTHOLAN, CAUSERO, COLLOT, TOSIN, GAINARD, DELLA-VEDOVE, MONTIES, NETO, CHAULET, ROSELL, GALISSON, BOURDIOL, BENAC, LENTIN, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, SECHET, MAGNIN, MORLAN, PHILIP, BOISON, BARTOLINI, DONA, BIEMOURET, CASTELNAU, LALANNE, GOUZENES, JEGUN, DUTOIR, TOUHE-RUMEAU, MAZZONETTO, MESTE, DARLOT, DESCAT, GRENIER, THORE, BEYRIE, BAUDOUIN.

**Procurations**:

**Absents excusés** : MM DUMONT, BLANCARD.

**Secrétaire de séance** : M. ROSELL Arnaud.

**OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL 6/35**

Monsieur le Président informé l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la nécessité du recrutement d'un agent pour réaliser l'entretien des locaux administratifs et techniques, il convient de renforcer les effectifs du service technique.

Monsieur le Président,

**PROPOSE**

La création d'un emploi d'agent technique territorial à temps non complet, soit 6/35<sup>ème</sup>. Pour réaliser l'entretien des bâtiments administratifs, techniques, des vestiaires et des sanitaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, au grade d'adjoint technique territorial.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

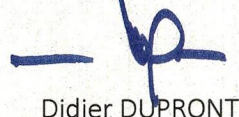
**A L'UNANIMITÉ.**

**APPROUVE** la création d'un emploi d'agent technique territorial à temps non complet, soit 6/35<sup>ème</sup>.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,  
Condom, le 20/11/2020  
Le Président,



Didier DUPRONT

Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en Sous-préfecture le :  
Publication le :